

5 AGRO

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

5 AGRO

SASU au capital de 40 000 €
126 avenue du Général Leclerc
92100 BOULOGNE BILLANCOURT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2025

A L'Associé unique de la société 5 AGRO,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5 AGROS relatifs à l'exercice clos le 31/12/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société 5 AGRO à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lyon, le 26/06/2026

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS AUDIT

Philippe ROUX

ANNEXE :
DESCRIPTION DETAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
Immobilisations incorporelles					
Frais de développement					
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	2 450,00	2 450,00			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	24 900,00		24 900,00	24 900,00	
Constructions	259 800,00	129 290,86	130 509,14	145 269,14	- 14 760
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	77 050,97	73 721,75	3 329,22	8 122,10	- 4 793
Immob. corpor. en cours, avances et acomptes					
Immobilisations financières					
Participation					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	818,00		818,00	818,00	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	365 018,97	205 462,61	159 556,36	179 109,24	- 19 553
Stocks et en-cours					
Matières premières, approvisionnements	36 300,19	13 000,00	23 300,19	40 952,99	- 17 653
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances					
Créances clients et comptes rattachés	1 716 572,79	11 973,77	1 704 599,02	1 972 882,08	- 268 283
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs				180,00	- 180
. Personnel				97,34	- 97
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	32 814,00		32 814,00	6 880,00	25 934
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	298 601,10		298 601,10	357 549,19	- 58 948
. Autres				123 031,87	- 123 032
Charges constatées d'avance	343 198,53		343 198,53	124 684,05	218 514
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres					
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Disponibilités	946 684,82		946 684,82	999 509,17	- 52 824
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	3 374 171,43	24 973,77	3 349 197,66	3 625 766,69	- 276 569

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Frais d'émission des emprunts (V)					
Primes de remboursement des emprunts (VI)					
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif (VII)					
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I +II +III +IV +V +VI +VII)	3 739 190,40	230 436,38	3 508 754,02	3 804 875,93	- 296 122

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé : 40 000,00)	40 000,00	40 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	4 000,00	4 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	21 466,78	827 244,51	- 805 778
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	204 237,65	-105 777,73	310 015
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	269 704,43	765 466,78	- 495 762
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	407 642,00	407 642,00	
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	407 642,00	407 642,00	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	360 470,29	509 741,08	- 149 271
Emprunts et dettes financières diverses	890,00	890,00	
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 185 605,07	2 092 860,13	92 745
Dettes fiscales et sociales	39 508,37	28 275,94	11 232
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	244 933,86		244 934
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	2 831 407,59	2 631 767,15	199 640
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)			
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	3 508 754,02	3 804 875,93	- 296 122

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	10 262 745,59	12 647 594,59	-2 384 849	-18,86
Production vendue	331 084,76	358 675,19	- 27 590	-7,69
Montant net du chiffre d'affaires	10 593 830,35	13 006 269,78	-2 412 439	-18,55
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	13 000,00	3 740,44	9 260	247,55
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits	18,02	28,93	- 11	-37,71
Total des produits d'exploitation (I)	10 606 848,37	13 010 039,15	-2 403 191	-18,47
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	9 333 491,51	11 380 862,88	-2 047 371	-17,99
Variation de stocks	-102 155,98	-13 503,25	- 88 653	656,53
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes (1)	879 519,78	1 053 309,18	- 173 789	-16,50
Impôts, taxes et versements assimilés	8 720,82	5 937,05	2 784	46,89
Salaires	116 462,44	106 333,04	10 129	9,53
Cotisations sociales	47 064,36	40 952,70	6 112	14,92
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	19 552,88	23 694,49	- 4 142	-17,48
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	13 000,00	367,74	12 632	N/S
Dotations aux provisions		407 642,00	- 407 642	-100
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	216,41	11,83	205	N/S
Total des charges d'exploitation (II)	10 315 872,22	13 005 607,66	-2 689 735	-20,68
(1) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	290 976,15	4 431,49	286 545	N/S
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)		6 662,28	- 6 662	-100
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)		6 662,28	- 6 662	-100

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (3)	18 260,50	16 076,31	2 184	13,59
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	18 260,50	16 076,31	2 184	13,59
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-18 260,50	-9 414,03	- 8 846	93,97
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	272 715,65	-4 982,54	277 698	N/S

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels		555,51	- 556	-100
Total des produits exceptionnels (VII)		555,51	- 556	-100
Charges exceptionnelles		58,70	- 59	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)		58,70	- 59	-100
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		496,81	- 497	-100
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	68 478,00	101 292,00	- 32 814	-32,40
Total des Produits (I+III+V+VII)	10 606 848,37	13 017 256,94	-2 410 409	-18,52
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 402 610,72	13 123 034,67	-2 720 424	-20,73
BENEFICE OU PERTE	204 237,65	-105 777,73	310 015	293,08
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 508 754,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 204 237,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/06/2026 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice

La Société 5AGRO a fait l'objet d'un contrôle fiscal de l'ensemble des déclarations ou opérations susceptibles d'être examinées et portant sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2022.

La proposition de rectification suite à la vérification de comptabilité, s'élève à 407 642€ intégralement provisionnée dans les comptes.

La société 5AGRO conteste la remise en cause de la déduction de la rémunération de la Présidence.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité soumise aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Ce nouveau règlement n'a pas entraîné de changement significatif dans les méthodes comptables appliquées par la société.

Le cas échéant, les impacts liés à la première application du règlement ANC n°2022-06 ont été analysés conformément aux dispositions prévues par l'ANC et sont sans incidence significative sur la présentation des comptes annuels.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 450			2 450
Immobilisations corporelles	361 751			361 751
Immobilisations financières	818			818
TOTAL	365 019			365 019

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 450			2 450
Immobilisations corporelles	183 460	19 553		203 013
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	185 910	19 553		205 463

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	2 450	2 450	0	3 ans
Terrains	24 900	0	24 900	Non amortiss.
Construction sur sol d'autrui	259 800	129 291	130 509	de 15 à 20 ans
Agencements installations	37 619	34 602	3 017	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	26 808	26 808	0	5 ans
Materiel bureau & informatique	1 914	1 602	312	3 ans
Mobilier	10 710	10 710	0	5 ans
TOTAL	364 201	205 463	158 738	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	13 000	13 000	13 000		13 000
Comptes de tiers	11 974				11 974
Comptes financiers					
TOTAL	24 974	13 000	13 000		24 974

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	818		818
Actif circulant et charges d'avance	2 391 186	2 391 186	
TOTAL	2 392 004	2 391 186	818

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	4,00	40 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	4,00	40 000

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	407 642				407 642
TOTAL	407 642				407 642

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	360 470	146 696	213 774	
Dettes financières diverses	890	890		
Fournisseurs	2 185 605	2 185 605		
Dettes fiscales et sociales	39 508	39 508		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	244 934	244 934		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 831 408	2 617 633	213 774	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 600
Emprunts et dettes financières divers	6 166
Fournisseurs	321 445
Dettes fiscales et sociales	25 633
Autres dettes	
TOTAL	355 843

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	10 262 746	96,87 %
Prestations de services	317 180	2,99 %
Produits des activités annexes	13 905	0,13 %
TOTAL	10 593 830	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	290 976		290 976
Résultat financier	-18 261		-18 261
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	272 716	68 478	204 238

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
-Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels	7 040
-Autres honoraires facturés	
TOTAL	7 040

Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 343 199

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	343 199
TOTAL	343 199

Charges à payer = 355 843

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunts auprès des établissements(16480000)	292
Frais bancaires non parvenus(51810000)	2 308
TOTAL	2 600

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets c/c à payer(45580000)	6 166
TOTAL	6 166

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(40810000)	321 445
TOTAL	321 445

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.conges payes(42820000)	12 198
Provision personnel à payer(42860000)	5 800
Charges soc sur conges payes(43820000)	5 276
Taxe d'apprentissage libératoire(43860000)	2 360
TOTAL	25 633

AUTRES RENSEIGNEMENTS

Résultat des 5 derniers exercices

Art : L.225 et L.225-91 du Code de Commerce

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000
b) Nombre d'actions émises	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	10 593 830	13 006 270	11 852 011	17 674 009	16 441 296
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	292 269	427 219	467 726	438 791	539 752
c) Impôt sur les bénéfices	68 478	101 292	108 174	103 354	137 215
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	223 791	325 927	359 552	335 437	402 537
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	204 238	-105 778	322 624	308 188	378 680
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	22	33	36	34	40
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	20	-11	32	31	38
c) Dividende versé à chaque action					
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	116 462	106 333	108 025	99 658	90 479
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	47 064	40 953	41 972	38 256	35 975

5 AGRO
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : 126, AVENUE DU GENERAL LECLERC
92100 BOULOGNE BILLANCOURT
522 325 653 RCS NANTERRE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 204 237,65 euros de la manière suivante :

A titre de dividende 204 237,65 euros

Auquel est rajouté un montant de 15 762,35 euros
Prélevé sur le compte « autres réserves ».

Soit une distribution d'un dividende global à l'Associée Unique de 220 000 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est éligible à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts pour les personnes physiques domiciliées en France et sur option.

Conformément à la loi, l'Associée Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Montant total distribué (€)	Montant exigible à l'abattement de 40 % <i>(pour les personnes physiques et sur option)</i>
31/12/2024	700 000	/
31/12/2023	150 000	/
31/12/2022	150 000	/

Certifié conforme
La Présidente

Désignation de l'entreprise : 5AGRO										1 2					
Adresse de l'entreprise 126 Avenue du Général Leclerc 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT										Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET * 5 2 2 3 2 5 6 5 3 0 0 0 4 9										Néant ☐ *					
										Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 5					
										Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA															
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC										
		Frais de développement *	CX		CQ										
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 450	AG	2 450									
		Fonds commercial (1)	AH		AI										
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK										
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM										
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	24 900	AO						24 900				
		Constructions	AP	259 800	AQ	129 291					130 509				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS										
		Autres immobilisations corporelles	AT	77 051	AU	73 722					3 329				
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW										
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT										
		Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV										
		Créances rattachées à des participations	BB		BC										
		Autres titres immobilisés	BD		BE										
		Prêts	BF		BG										
		Autres immobilisations financières *	BH	818	BI						818				
TOTAL (II) BJ										365 019	BK	205 463		159 556	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	36 300	BM	13 000				23 300					
		En cours de production de biens	BN		BO										
		En cours de production de services	BP		BQ										
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS										
		Marchandises	BT		BU										
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW										
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 716 573	BY	11 974				1 704 599					
		Autres créances (3)	BZ	331 415	CA					331 415					
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC										
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE										
		Disponibilités	CF	946 685	CG					946 685					
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	343 199	CI					343 199					
TOTAL (III) CJ		3 374 171	CK	24 974				3 349 198							
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW													
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM													
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)		CN													
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 739 190	1A	230 436		3 508 754									
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR								
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise 5AGRO

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....40 000.....)

DA 40 000

Primes d'émission, de fusion, d'apport,

DB

Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

DC

Réserve légale (3)

DD 4 000

Réserves statutaires ou contractuelles

DE

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours

B1

DF

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *

EJ

DG 21 467

Report à nouveau

DH

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

DI 204 238

Subventions d'investissement

DJ

Provisions réglementées *

DK

TOTAL (II) DL 269 704

Autres fonds propres

Produit des émissions de titres participatifs

DM

Avances conditionnées

DN

TOTAL (III) DO

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

DP 407 642

Provisions pour charges

DQ

TOTAL (III) DR 407 642

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

DS

Autres emprunts obligataires

DT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

DU 360 470

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

DV 890

Instrument financier à terme

D1

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DW

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DX 2 185 605

Dettes fiscales et sociales

DY 39 508

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

DZ

Autres dettes

EA 244 934

Compte régul.

Produits constatés d'avance (4)

EB

TOTAL (IV) EC 2 831 408

Ecarts de conversion passif et différences d'évaluation *

(V) ED

TOTAL GÉNÉRAL (I à V) EE 3 508 754

RENVOIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

1B

(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)

1C

Écart de réévaluation libre

1D

Réserve de réévaluation (1976)

1E

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

EF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

EG 2 617 633

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EH 2 308

Désignation de l'entreprise :		5AGRO				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	6 194 951	FB	4 067 795	FC	10 262 746	
	Production vendue biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	325 035	FH	6 050	FI	331 085	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 519 985	FK	4 073 845	FL	10 593 830	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP	13 000	
	Produits de cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles					F1		
	Autres produits (1) (11)					FQ	18	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	10 606 848
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
Variation de stock (marchandises)*						FT	(102 156)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	879 520	
Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	8 721	
Salaires et traitements *						FY	116 462	
Cotisations sociales (10)						FZ	47 064	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations					GA	19 553
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux dépréciations *						GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						GY		
Autres charges (12)						GE	216	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	10 315 872	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	290 976	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur dépréciations						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						GO	
	Produits de cessions d'immobilisations financières						G2	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	18 261
	Différences négatives de change						GS	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						G3	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	18 261
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(18 261)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	272 716	

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2026

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		5AGRO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
Produits exceptionnels (7)		(VII)	HD			
Charges exceptionnelles (6bis - 6ter -7)		(VIII)	HH			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	68 478		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	10 606 848		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	10 402 611		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	204 238		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG		
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP		
			— Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
	(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles:		A8		
		Dont cotisations facultatives Madelin	A10	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A11	
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Cession Immobilisations						
Amendes et pénalités						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

ANNEXE

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 508 754,02 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 204 237,65 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/06/2026 par les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Règlement ANC 2022-06 :

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Autres éléments significatifs de l'exercice

La Société 5AGRO a fait l'objet d'un contrôle fiscal de l'ensemble des déclarations ou opérations susceptibles d'être examinées et portant sur la période du 01/01/2020 au 31/12/2022.

La proposition de rectification suite à la vérification de comptabilité, s'élève à 407 642€ intégralement provisionnée dans les comptes.

La société 5AGRO conteste la remise en cause de la déduction de la rémunération de la Présidence.

Faits caractéristiques de l'exercice

Le règlement de l'Autorité des normes comptables n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, s'applique à toute entité soumise aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, est applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a notamment pour effet :

- l'introduction de la nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel ;
- la suppression de la technique du transfert de charges ;
- la modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers ;
- l'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe.

Ce nouveau règlement n'a pas entraîné de changement significatif dans les méthodes comptables appliquées par la société.

Le cas échéant, les impacts liés à la première application du règlement ANC n°2022-06 ont été analysés conformément aux dispositions prévues par l'ANC et sont sans incidence significative sur la présentation des comptes annuels.

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 450			2 450
Immobilisations corporelles	361 751			361 751
Immobilisations financières	818			818
TOTAL	365 019			365 019

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 450			2 450
Immobilisations corporelles	183 460	19 553		203 013
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	185 910	19 553		205 463

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	2 450	2 450	0	3 ans
Terrains	24 900	0	24 900	Non amortiss.
Construction sur sol d'autrui	259 800	129 291	130 509	de 15 à 20 ans
Agencements installations	37 619	34 602	3 017	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	26 808	26 808	0	5 ans
Materiel bureau & informatique	1 914	1 602	312	3 ans
Mobilier	10 710	10 710	0	5 ans
TOTAL	364 201	205 463	158 738	

Nature des dépréciations	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Stocks et en-cours	13 000	13 000	13 000		13 000
Comptes de tiers	11 974				11 974
Comptes financiers					
TOTAL	24 974	13 000	13 000		24 974

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	818		818
Actif circulant et charges d'avance	2 391 186	2 391 186	
TOTAL	2 392 004	2 391 186	818

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Notes sur le bilan passif

Mouvements des titres	Nombre	Val. Nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	4,00	40 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	4,00	40 000

Nature des provisions	Ouverture	Augment.	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques et charges	407 642				407 642
TOTAL	407 642				407 642

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	360 470	146 696	213 774	
Dettes financières diverses	890	890		
Fournisseurs	2 185 605	2 185 605		
Dettes fiscales et sociales	39 508	39 508		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	244 934	244 934		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 831 408	2 617 633	213 774	

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 600
Emprunts et dettes financières divers	6 166
Fournisseurs	321 445
Dettes fiscales et sociales	25 633
Autres dettes	
TOTAL	355 843

Notes sur le compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	10 262 746	96,87 %
Prestations de services	317 180	2,99 %
Produits des activités annexes	13 905	0,13 %
TOTAL	10 593 830	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	290 976		290 976
Résultat financier	-18 261		-18 261
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
TOTAL	272 716	68 478	204 238

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée

Honoraires des commissaires aux comptes	Montant HT
-Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes annuels	7 040
-Autres honoraires facturés	
TOTAL	7 040

Détail des postes concernés par le chevauchement de l'exercice

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 343 199

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	343 199
TOTAL	343 199

Charges à payer = 355 843

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus sur emprunts auprès des établissements(16480000)	292
Frais bancaires non parvenus(51810000)	2 308
TOTAL	2 600

Emprunts & dettes financières diverses	Montant
Interets c/c à payer(45580000)	6 166
TOTAL	6 166

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact non parvenue(40810000)	321 445
TOTAL	321 445

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes prov.conges payes(42820000)	12 198
Provision personnel à payer(42860000)	5 800
Charges soc sur conges payes(43820000)	5 276
Taxe d'apprentissage libératoire(43860000)	2 360
TOTAL	25 633